



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 73749

Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par le centre de soins infirmiers de l'association Anne Morgan de Soissons. Cette structure associative joue un rôle médical et social essentiel sur la région soissonnaise. Leurs interventions répondent aux besoins de nombreux malades, handicapés ou personnes âgées, nécessitant des soins quotidiens et intensifs. Employant des infirmières et des infirmiers d'Etat, ce centre est gravement touché par la pénurie affectant cette profession en France. D'autre part, souffrant de la concurrence sur les salaires avec le secteur hospitalier et clinicien, l'association Anne Morgan n'a pas les moyens financiers actuels de maintenir un niveau de rémunération attractif. Il lui demande quelles suites elle entend donner rapidement aux préoccupations de cette association et au-delà à celles de l'ensemble des centres de soins infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Desallangre](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73749

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 mars 2002, page 1204